

KREIZ'Y DOLMEN

Accueil de loisirs

Organisé par les villes de Carnac, Plouharnel, La Trinité-Sur-Mer

Du Lundi 10 juillet au
Vendredi 01 Septembre

7h30-18h45

Lieu de l'accueil
de loisirs

Ecole des Korrigans
à CARNAC

Les Minikyds

Accueil de loisirs 3 -6 ans



En Juillet



En Août



Les
merveilles
du monde

Danses et
musiques
du monde

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

Du Lundi 19 Juin au vendredi 30 Juin
Inscriptions pour les extérieurs à partir du 26 juin
Aucune inscription ou modification
ne sera prise par téléphone

POLE EDUCATION JEUNESSE
Mairie de CARNAC
02.97.52.08.97 / k.leglaunec@carnac.fr



La CAF et le Conseil général
du Morbihan participent au
financement de l'accueil.





En Juillet, Danses et musiques du Monde



En Août, Les merveilles du Monde

Dates	Matin	Après-midi
Lundi 10	Réveil en musique	Crée ta rencontre avec le roi des animaux !
Mardi 11	Spectacle Musical : Mambala	Atelier cuisine : "soulève tes rochers coco"
Mercredi 12	Parcours du guerrier africain	Percussion en folie
Jeudi 13	Rencontre intercentres à la plage et en forêt	
Vendredi 14	Férié	

Lundi 17	Mur du son et ses instruments	Jeux extérieurs
Mardi 18	Sortie à la journée "Land aux Lutins"	
Mercredi 19	Cuisine des délices mexicains	Ventr'eauglisse ! (prévoir maillot et serviette)
Jeudi 20	Plage	Création d'une fontaine de couleur
Vendredi 21	Chasse au trésor	Créons le trésor des mexicains

Lundi 24	Ça bouge au Brésil !	Talismans et bijoux d'ailleurs
Mardi 25	Préparation du spectacle	Tous les petits perroquets au parc Césarine
Mercredi 26	Grand jeu : "Tour du monde en 24 heures"	
Jeudi 27	Plage	Atelier cuisine: "trésors flocons-banane"
Vendredi 28	Préparation du spectacle et danse	Tous en scène pour le "pectacle"!

Dates	Matin	Après-midi
Lundi 31	Jeu du tourni bouli	Création de bijoux égyptiens
Mardi 1	Sortie à la "Balade du Père Nicolas"	
Mercredi 2	Grand jeu : Olympiades des animaux	
Jeudi 3	Plage	Fresque des merveilles
Vendredi 4	Cuisine la baboussa	Aqua sport (prévoir maillot et serviette)

Lundi 7	Détour d'art en pays d'Auray : "A la découverte de la clé des chevaliers du temps"	
Mardi 8	Défis à gogo	Expériences des jardins suspendus
Mercredi 9	Réalisation de cartes fabuleuses	La course aux mercis !
Jeudi 10	Plage	Maquette de sable
Vendredi 11	Grand jeu : Balade dans la jungle	

Lundi 14	Fermé	
Mardi 15	Férié	
Mercredi 16	Figures et ombres chinoises	H ² O (prévoir maillot et serviette)
Jeudi 17	Journée Plage, concours de pyramides et cabanes	
Vendredi 18	Doudou part à l'aventure !	



JEUX D'EAU !!!
Prévoir maillot et serviette !



Lors des sorties à la journée, le pique-nique est fourni

Prévoir pour la plage : maillot, serviette, chapeau, crème solaire et rechange



Lundi 21	Mimes et découvertes	Création d'un safari en folie !
Mardi 22	Sortie à la journée au "P'tit délire"	
Mercredi 23	Merveilles du monde en cuisine	Balle aux prisonniers
Jeudi 24	Plage	Création de papyrus du pharaon
Vendredi 25	Grand jeu : A la recherche du miel perdu !	

Lundi 28	Parcours des aventuriers	Fabrique ton stylo pour la rentrée
Mardi 29	Sortie à Kéravéon : "La Tour Eiffel a disparu"	
Mercredi 30	Chemin vers le jardin enchanté	Sculpture des merveilles
Jeudi 31	Plage	L'ABCD'R
Vendredi 1	Goûter du monde	C'est Ball'eau ! (prévoir maillot de bain)

FEUILLET DE PRESENCE

Vacances d'été 2017 3-6 ans

Nom et Prénom de l'enfant :

Classe fréquentée en 2016/2017 : Age de votre enfant :

N° tél d'urgence :

Veillez cocher les temps de présence de votre enfant :

Dates	Matin	repas	Après-midi
Lundi 10			
Mardi 11			
Mercredi 12			
Jeudi 13			
Vendredi 14	Fénié		

Lundi 17			
Mardi 18			
Mercredi 19			
Jeudi 20			
Vendredi 21			

Lundi 24			
Mardi 25			
Mercredi 26			
Jeudi 27			
Vendredi 28			
Lundi 14	Fénié		
Mardi 15	Fénié		
Mercredi 16			
Jeudi 17			
Vendredi 18			

Lundi 21			
Mardi 22			
Mercredi 23			
Jeudi 24			
Vendredi 25			

Lundi 28			
Mardi 29			
Mercredi 30			
Jeudi 31			
Vendredi 1			

Nuit DOUDOU 5-6ans

du mardi 18 au mercredi 19 juillet

J'atteste avoir pris connaissance du règlement intérieur de l'Accueil de loisirs (voir au verso), « lu et approuvé »

A Carnac, le



Vendredi 28 juillet 2017, à partir de 18h30, les Kyds vous feront faire un tour du monde au son de rythmes colorés!

Les familles sont conviées pour un apéro - spectacle concocté par vos enfants

LA NUIT DOUDOU : du mardi 18 au mercredi 19 juillet

Viens passer une nuit magique sous la tente avec les copains et ton doudou !

Afin de créer une immersion des enfants de 5/6 ans sur 2 jours, l'inscription à la nuit doudou prévoit la présence des enfants sur deux journées complètes du mardi au mercredi avec la nuit sous la tente.

Il est nécessaire de prévoir :

un sac de couchage et un tapis de sol, un nécessaire de toilette, des vêtements de rechange (pull chaud, pantalon, short, pyjama,...), un k-way, une lampe de poche. Prévoir casquette et crème solaire. Le tout marqué au nom de votre enfant.

En cas de prise de médicament, joindre obligatoirement l'ordonnance.



REGLEMENT DE L'ACCUEIL

≡ TARIFS 2017

≡ **DECLARATION ET ENCADREMENT**
L'accueil de loisirs Kreiz'Y Dolmen est déclaré à la direction départementale de la cohésion sociale dans le cadre d'un projet éducatif. L'équipe d'encadrement qualifiée garantit l'application de la législation et la sécurité de vos enfants.

≡ **LOCAUX**
L'accueil des enfants a lieu dans les locaux de l'accueil de loisirs au sein de l'école des Korrigan à Carnac.

≡ **HORAIRES**
L'équipe d'animation vous demande de **respecter les horaires d'arrivée et de départ de vos enfants** :
le matin, de **7h30 à 9h30** au plus tard .
le midi, de **11h45 à 12h15** et de **13h15 à 13h45**.
le soir, de **16h45 à 18h45**.

Les activités se déroulent de 9h30 à 11h45 et de 13h45 à 16h45. L'accueil ou le départ de tout enfant en dehors de ces horaires devra faire l'objet de l'accord préalable de la Direction et d'une **autorisation écrite. Lors des sorties, aucun accueil n'est assuré sur le centre. Veillez à prendre connaissance des horaires de départ et d'arrivée.**

En cas d'absence, de retard ou d'urgence vous devez contacter l'équipe d'animation au **06.37.27.44.94**

≡ **CONDITIONS D'ADMISSION et INSCRIPTIONS**
L'accueil de loisirs accueille les enfants de 2 ans 1/2 déjà scolarisés à 13 ans et disposant de leurs vaccins à jour. **L'inscription de votre enfant sera effective à réception du dossier complet, à renouveler tous les ans, au Pôle Education Jeunesse.**

Pendant la période d'inscription, les places disponibles pour les sorties sont attribuées en priorité pour les enfants fréquentant l'accueil 4 ou 5 jours dans la semaine (voir forfaits). Aucune inscription ou modification ne sera prise par téléphone.

≡ **DOCUMENTS A FOURNIR**
* Une fiche d'inscription (une fois par année scolaire)
* Le feuillet de présence ci-joint
* Le carnet de santé (photocopie des vaccins)
* En cas de séparation ou de divorce, le jugement du tribunal signalant le parent ayant l'autorité parentale.

≡ **ALIMENTATION RESTAURATION**
Possibilité de repas, les goûters sont fournis. Pour les enfants présentant une allergie ou une intolérance alimentaire, un protocole d'accueil individualisé (PAI) doit être signé. En cas de régime spécifique, une autorisation est à remplir en mairie

≡ **SANTE, ACCIDENT**
Si votre enfant est atteint d'une maladie ou d'un handicap nécessitant une attention ou des soins, un protocole d'accueil individualisé (PAI) doit être signé.
En cas d'accident grave, l'équipe d'animation a pour consigne de prévenir immédiatement les pompiers et d'avertir les parents ou les personnes notifiées sur la fiche d'inscription. En cas d'accident bénin ou maladie, les parents ou les personnes indiquées sont consultées pour prendre les décisions utiles au bien être de l'enfant.

≡ **RECOMMANDATIONS**
Il est conseillé de mettre des **vêtements adaptés** aux activités de loisirs et marqués au nom de l'enfant (aucune assurance ne prend en compte les dégâts vestimentaires). Les familles sont priées de veiller à ce que les enfants n'apportent ni objet de valeur, ni jouet personnel, ni objet dangereux.
En fonction des aléas, l'accueil de loisirs se réserve le droit de modifier les activités prévues.

Tarifs en fonction du quotient familial pour les enfants scolarisés en primaire et pour les parents résident et/ou travaillant à Carnac, Plouharnel ou La Trinité-Sur-Mer.

Quotients familiaux 2017	Demi-journée sans repas	Demi-journée avec repas	Journée avec repas	Forfait 4 jours (moins 10%)	Forfait 5 jours (moins 10%)	Journées camps doudou
Inférieur à 959 €	5.02 €	7.28 €	11.07 €	39.85 €	49.82 €	15.37 €
De 960€ à 1199 €	6.27 €	8.53 €	12.55 €	45.18 €	56.48 €	16.37 €
De 1200 à 1439 €	6.78 €	9.04 €	13.55 €	48.78 €	60.98 €	17.37 €
Supérieur à 1440 €	7.78 €	10.04 €	15.57 €	56.05 €	70.07 €	18.37 €
Tarif unique extérieur	9.54 €	12.55 €	20.58 €	74.09 €	92.61 €	24.60 €

Réduction de 10%, pour le second enfant et moins 20% à partir du troisième enfant. (ordre de naissance). Sans justificatif de ressources le tarif du quotient maximum est appliqué. Aucune modification de tarif ne sera effectuée après facturation.

Majorations :

- ◆ 1.50 € par quart d'heure de retard après 18h45,
- ◆ 1.00 € par demi-journée pour les annulations notifiées 24h à l'avance.
- ◆ Facturation du tarif prévu pour les annulations notifiées moins de 24h à l'avance ainsi que pour tout enfant absent (sauf sur justificatif médical).

≡ REGLEMENT DES FACTURES

Pas de paiement à l'inscription. Une facture vous sera transmise par courrier après les vacances. L'Aide aux Temps Libres de la CAF et l'attestation de séjour de la MSA sont acceptées.
La notification de la CAF doit être présentée lors de l'inscription pour être déduite à la facturation. Le règlement est à effectuer au Trésor Public (rue du Tumulus à Carnac). Possibilité de prélèvement automatique, compléter l'imprimé auprès du Pôle Education Jeunesse. En cas de prélèvement automatique les chèques vacances ne sont pas acceptés comme moyen de paiement. **Nouveauté** : possibilité de paiement en ligne. Pour cela se rendre sur le site de la mairie de Carnac : www.carnac.fr->paiement en ligne.

≡ RESPONSABILITE ET PRISE EN CHARGE

L'enfant est sous la responsabilité de l'équipe d'animation dès son arrivée jusqu'à son départ. Toute personne, autre que les représentants légaux, venant chercher un enfant doit avoir été signalée par écrit sur la fiche d'inscription ou sur papier libre. Cette personne doit être majeure et en mesure de présenter une pièce d'identité.

≡ ASSURANCES

La mairie décline toute responsabilité en cas de perte, de détérioration ou de vol d'objet personnel.